

Le chapitre III porte sur les parcs naturels régionaux et introduit des dispositions sur :

- la charte du parc;
- la durée de classement portée à 12 ans;
- les documents et procédures soumis à l'avis de l'organisme de gestion du parc;
- les indemnités des présidents et vices présidents;
- le portage d'un SCOT par le syndicat mixte.

Nombre de pages 17

:

Éditeur du document:

Journal Officiel de la République française

Année du document 2006

:

Dernière mise à jour 27/09/2011

:

Lien :

[Télécharger le document](#) ^[1]

Document(s) lié(s) :

[Les journées nationales de Lurs en Provence](#) ^[2]

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/loi-ndeg-2006-436-du-14-avril-2006-relative-aux-parcs-nationaux-aux>

Liens

[1] https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/archive_avant_2016/loi-2006-436-parcs.pdf

[2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/les-journees-nationales-de-lurs-en-provence>